

## Les hommes victimes de violence conjugale

C. Voland, B. Schrag, Institut Central des Hôpitaux, Hôpital du Valais, Sion

La victimisation des hommes dans les violences conjugales est perçue plutôt comme réprimée, mais génère des inquiétudes. En Suisse, nous ne disposons que de très peu de données fondées sur l'évidence des hommes victimes de violence conjugale, autant dans les relations homosexuelles qu'hétérosexuelles. Une étude menée sur cinq ans en Suisse romande et publiée en mai 2016, compte 115 hommes, soit 12.5% des personnes consultant l'Unité de médecine de violence du CHUV pour des violences de couple et l'Office fédéral de la statistique indique qu'en 2013, 9381 personnes, dont 25.2 % de sexe masculin, ont subi des violences de couple. Bien que ce phénomène soit évoqué publiquement de plus en plus fréquemment, les données scientifiques restent rares et ce phénomène est généralement reconnu comme minoritaire dans l'ensemble des violences conjugales.

Les études menées montrent que les hommes victimes de violence de couple consultent relativement rarement les services des urgences et les cabinets médicaux, bien que les souffrances et les situations de détresse sont à considérer avec autant d'importance que chez les femmes. En plus, dans les discours de ces hommes, on peut observer une aggravation de leurs souffrances par la honte du dévoilement de la situation, par des attitudes stigmatisantes et par des empreintes de préjugés avec une mise en doute de leur statut de victime (peur d'être pris pour l'agresseur), par l'incrédulité, par la minimisation ou encore par la moquerie, menant à une sous-détection de ces situations. Cependant, les ressources existantes et les réponses à donner à des hommes victimes, diffèrent peu de celles proposées aux femmes. Néanmoins, pour les professionnels, contrairement aux victimes femmes, il n'y a pas la possibilité d'orienter ces hommes vers un centre d'hébergement pour victimes de violence de couple. A ceci s'ajoute, tel que le montrent certaines études, que les hommes victimes ne font que peu appel à des ressources spécifiques, telle que le Centre LAVI (Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions), par exemple. Leur réticence à consulter de telles institutions résulte probablement d'une méconnaissance et de l'idée erronée que de tels réseaux sont à priori destinés aux femmes. Ils ignorent que la plupart des aides aux victimes sont aussi à leur disposition et qu'ils disposent des mêmes droits de solliciter des mesures protectrices que les victimes femmes.

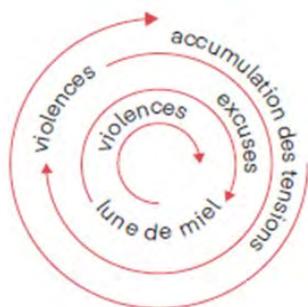


Fig. 1 : « Spirale de la violence » [Source : OMS, Rapport mondial sur la violence et la santé (2002, 10)]

Dans les discussions traitant ce sujet, il faut également considérer qu'un certain nombre d'hommes victimes de violence de couple endurent leur situation dans le silence et renoncent à chercher de l'aide. A ceci s'ajoute, pour les professionnels des réseaux de la lutte contre la violence conjugale, la complexité de la prise en charge des victimes hommes notamment en raison de la frontière parfois floue entre auteur-e-s et victime-s ou encore l'impuissance ressentie par certaines des victimes hommes, par exemple face à un chantage

psychologique de leur partenaire en lien avec les enfants. De manière générale, les constellations des couples et des familles rencontrées dans de telles situations de violences conjugales sont souvent complexes avec un passif de tensions et de conflits. Les hommes, leur partenaire et leurs enfants vivent souvent dans des contextes de vulnérabilité biopsychosociale, menant à une dynamique appelée également « spirale de la violence » [Fig. 1]. Dans de telles situations, cette spirale représente une base indispensable pour un travail efficace de consultation et d'intervention de la part des professionnels.



Fig. 2 : Modèle écologique pour expliquer le phénomène de la violence [Source : OMS, Rapport mondial sur la violence et la santé (2002, 10) ; Heise (1998, 265)]

Dans ces discussions, l'un des principaux enjeux chez les professionnels de santé dans la thématique des hommes victimes de violence conjugale est le dépistage et la prévention, en considérant le « modèle écologique ». Celui-ci est un modèle multicausal qui permet d'appréhender le phénomène de la violence au niveau individuel, au niveau des relations interpersonnelles, au niveau communautaire et au niveau de la société [Fig. 2]. Il est donc important d'investiguer la violence de couple subie par les hommes comme un phénomène en soi et ne pas l'opposer ou l'assimiler aux femmes victimes de violence conjugale. Les recommandations en termes de prévention de violence de couple envers les hommes sont, en l'état actuel, les suivantes :

- Reconnaître la souffrance des hommes victimes de violence de couple, au-delà du nombre d'hommes concernés.
- Informer les proches et les services de premiers recours sur le fait que les aides aux victimes de violence de couple sont également accessibles aux hommes.
- Proposer des formations sur le thème des hommes victimes de violence de couple aux professionnels du réseau de lutte contre la violence domestique afin de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques face à des situations complexes.
- Evaluer les besoins d'hébergement.
- Mieux inclure les personnes vivant des relations non-hétérosexuelles dans les actions de prévention.
- Mettre les enfants au centre des prises en charge.

## Références

- 1) OMS, Rapport mondial sur la violence et la santé (2002, 10)
- 2) Les hommes victimes de violence de couple ; N. Romain-Glassey, J. De Puy, M. Abt ; Revue Reiso (2016, 5)
- 3) Phenomenological qualitative study : Concern and goodwill for male victims, in the eyes of professionals from a network against domestic violence ; N. Romain-Glassey, J. De Puy, M. Abt, D. Morin ; Revue Francophone Internationale de Recherche Infirmière (2017, 6)

## Personnes de contact

Dr Bettina Schrag  
Dr Christelle Voland

bettina.schrag@hopitalvs.ch  
christelle.voland@hopitalvs.ch